

Réf: Dossier 243756

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE VISION DU FONCIER ET DE
L'IMMOBILIER » en abrégé « NOVIFIM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE
COCODY, QUARTIER ANGRE 9ème TRANCHE, Lot 181, Ilot
20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2023 , et enregistrés au CEPICI le 25/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE VISION DU FONCIER
ET DE L'IMMOBILIER » en abrégé « NOVIFIM »

Objet : LE FONCIER, L'AMENAGEMENT FONCIER, LE
LOTISSEMENT, L'ACHAT ET LA VENTE DE BIENS
IMMOBILIERS, BTP, GENIE CIVIL, CONSTRUCTION
IMMOBILIERE, GESTION IMMOBILIERE.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE
COCODY, QUARTIER ANGRE 9ème TRANCHE, Lot 181, Ilot
20

Dirigeant(s) M KOUAME N'GUESSAN JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05104 du 30/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62974/GTCA/RC/2023 du 30/08/2023

Pour Avis

Le CEPICI

